

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

59, rue Jean Jaurès – CS 70055 – 88026 EPINAL Cedex – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



Réunion du Conseil d'administration

Séance du 31 mars 2023

Date de convocation : 17 mars 2023

Nombre de membres

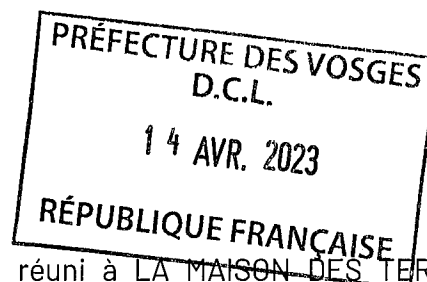
α 21 en exercice

α 20 présents et représentés

α 20 votants

L'an deux mil vingt-trois, trente et un mars à 09h30

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à LA MAISON DES TERRITOIRES, QUARTIER RICHARD, 59 B RUE DU 11 NOVEMBRE (88700 REMBERVILLERS) sous la présidence de Michel BALLAND, Conseiller Municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES.



Etaient présents en présentiel :

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES), Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), Mme. CLAUDE-PITET Mireille (Maire de DOGNEVILLE), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), M. EMERAUX Philippe (Maire de ROLLAINVILLE), Mme. FETET Pascale (Adjointe au maire de BRUYERES), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. PARMENTELAT Pascal (Maire de LAVELINE DU HOUX), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL) M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY) formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), M. SPEISSMANN MOZAS Stessy (Maire de GERARDMER).

Pouvoirs :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS) à M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE) à M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY) à Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de GIRMONT, Commune de THAON LES VOSGES), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE) à M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. SPEISSMANN MOZAS Stessy (Maire de GERARDMER) à Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE).

Etaient présents également :

M. SCHEER Frédéric (Directeur du CDG88), Mme. GRASSER-CHAMBRE Yannick (Directrice Adjointe du CDG88), Mme. ZIMMER Aurélie (Chargée d'accueil), Mme. DETRIE Catherine (Responsable du Pôle Finances et RH Interne), Mme. VALDENNAIRE Brigitte (Responsable du Pôle Carrières Instances Paritaires), M. BELHAJ Ayoub (Gestionnaire Comptable, Contrôleur de Gestion) et Mme DURANT-FRECHIN Odile (Payeur Départemental).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :

Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL)

338 – Proposition et vote du Budget Primitif 2023

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique entré en vigueur le 1er mars 2022,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable aux centres de gestion de la Fonction publique,
- Vu le plan des comptes M832 applicable aux Centres de gestion,

Considérant la présentation simplifiée des écritures comptables proposées pour l'exercice comptable 2023,

Considérant les décisions prises préalablement au cours de la séance de ce jour,

**Les membres du Conseil d'administration,
Après un large débat,
A l'unanimité,**

- Votent les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 telles que :

Investissement

Dépenses	4 124 116,65
Recettes	4 808 749,25

Fonctionnement

Dépenses	8 188 037,11
Recettes	8 188 037,11

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses	4 815 749,25 (dont 691 632,60 de RAR)
Recettes	4 815 749,25 (dont 7 000,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	8 188 037,11 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	8 188 037,11 (dont 0,00 de RAR)

Date d'effet de la délibération : 31/03/2023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

**M. BALLAND Michel
Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges
Maire honoraire de GIRMONT**



Michel BALLAND

✓ Certified by yousign